



Politique industrielle :

LE GOUVERNEMENT RECONNAIT ENFIN L'URGENCE D'AGIR

Montréal, le 11 octobre 2013 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) est heureuse que le gouvernement du Québec reconnaisse l'importance et l'urgence de stimuler le développement du secteur manufacturier et que plusieurs des mesures qu'elle prône depuis quelques années se retrouvent dans la politique industrielle déposée hier.

« Parce que celui-ci est formé de plusieurs industries différentes qui ont toutes leurs enjeux propres, il n'y a pas de recette miracle pour stimuler le développement du secteur manufacturier », selon Mme Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la FCCQ. « Nous estimons que le gouvernement a reconnu l'urgence d'agir et qu'il compte déployer une série de mesures susceptibles de générer des investissements privés».

Il était important, selon la FCCQ de mettre de l'avant une politique qui ne néglige aucun secteur de développement, qui mise sur l'accroissement de la productivité par des mesures favorisant l'innovation et qui soit adaptée aux enjeux des différents secteurs. La Fédération salue entre autres la présence des mesures suivantes, pour lesquelles elle a plaidé à de nombreuses reprises au cours des dernières années :

- l'instauration d'un crédit d'impôt pour la rénovation verte;
- la majoration de 10 points de pourcentage des taux majorés du crédit d'impôt pour les PME manufacturières;
- l'instauration d'un crédit d'impôt sur les dépenses d'intégration des technologies de l'information;
- la bonification du crédit d'impôt à l'investissement pour les PME manufacturières.

Elle salue aussi les volontés exprimées de:

- faciliter les liens entre les PME et les donneurs d'ordre ;
- s'appuyer sur les connaissances et l'expertise d'organismes de développement qui œuvrent déjà sur le terrain (tels que l'ADRIQ, l'Institut de développement de produits et la Fondation de l'entrepreneurship) ;
- donner un coup de pouce aux entreprises pour favoriser la commercialisation.

Les grandes oubliés : les chambres de commerce

La FCCQ est aussi en accord avec l'idée d'identifier 300 fleurons dans les régions en vue de leur fournir un accompagnement personnalisé. Cette façon de faire rejoint son souhait maintes fois exprimé de trouver des moyens pour aider les entreprises à passer le cap des 5 ans, à atteindre une taille respectable et à être actives sur les marchés extérieurs.

À ce sujet, elle aurait aimé que le gouvernement reconnaisse la contribution plus que centenaire des chambres dans le développement économique des régions et qu'elle implique ces dernières dans le processus d'identification desdits fleurons.

L'importance de mesurer et de faire les ajustements nécessaires

La Fédération est aussi heureuse de constater que le gouvernement a établi des cibles et des critères de performance pour beaucoup des mesures qu'il suggère.

Elle espère que celui-ci aura le courage de rendre régulièrement des comptes en ce qui a trait au degré d'efficacité qui sera atteint par les mesures annoncées aujourd'hui, ainsi que par toutes celles existantes. Selon Mme Bertrand, « il est important d'évaluer fréquemment les programmes et d'ajuster, ou de carrément abandonner, ceux qui n'affichent pas de rendement réel ».

À ce sujet, elle souhaite que le conseil des partenaires qui a été annoncé hier pose un réel regard critique sur la performance des mesures et programmes.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de près de 150 chambres de commerce et 1200 entreprises du Québec, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois.

Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements :

Camilla Sironi

Conseillère aux communications

Fédération des chambres de commerce du Québec

Tél. : 514 844-9571 p. 3227

Cell : 514 647-4745

camilla.sironi@fccq.ca